

Feuilleton du Conteur vaudois : le curé de Vireloup

Autor(en): **Theuriet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 45

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

long, et que les vachers ont surnommé le « mur de la Chine. »

Puis viennent les pâturages du *Ma-zet* et du *Chalet de pierre*, où l'on rencontre des *baumes* d'une profondeur effrayante. Il faut aller bien loin de l'ouverture de ces grottes insondables, pour trouver un caillou, un fragment de rocher, tant les promeneurs qui passent par là tiennent à y jeter leur pierre, dont le bruit sourd et prolongé se perd dans les profondeurs de la montagne.

De là, on atteint le sommet de la chaîne en 15 minutes. Et après avoir joui, en montant, d'une vue superbe sur l'immense forêt du Risoux, qui a 7 lieues de longueur, sur une partie du département du Doubs, sur la *Dent de Vaulion*, le *Suchet*, le *Mont-d'Or* et autres sommités du Jura, la scène change tout à coup comme par enchantement, et s'agrandit de tout l'immense horizon qui s'ouvre sur l'autre versant.

A gauche, les lacs de Neuchâtel et de Morat; à droite, toute la Côte, et Genève, légèrement voilée de vapeurs; à nos pieds, tout le plateau, avec ses prés, ses champs, ses vignes, ses beaux villages dont les clochers scintillent au soleil; puis, les rives du Léman qui dessinent leurs capricieux contours, depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à Genève.

Le Mont-Tendre est le seul point, croyons-nous, d'où le regard puisse embrasser le lac dans son entier.

Puis, comme couronnement à ce panorama grandiose, la chaîne des Alpes, depuis les montagnes qui s'élevaient au-delà d'Annecy jusqu'à l'extrémité de la chaîne bernoise, jusqu'au Pilate et au Righi!... On reste vraiment émerveillé et en extase devant la majesté de ce spectacle que la plume est impuissante à décrire.

FEUILLETON du CONTEUR VAUDOIS

LE CURÉ DE VIRELOUP

par André THEURIET.

I

Vireloup est un village d'une centaine d'habitants, perdu en pleine forêt, à la lisière de Bourgogne et du pays Langrois. Les maisons basses, bâties en blocaille et écrasées sous une lourde couverture de ces pierres plates que les paysans de la campagne nomment de la lave, surplombent dans un pittoresque désordre un ravin, au fond duquel chante un ruisseau qui va se jeter dans l'Ource. De magnifiques futaies enserrant ce hameau et mettent trois lieues de solitude entre lui et le bourg le plus proche. L'endroit est si sauvage que les loups eux-mêmes, dit-on, s'y trouvent dépaysés et détalent en l'apercevant; d'où lui vient son nom de Vireloup. Au sommet de cette dégrin-

L'atmosphère était si pure, que Lausanne s'étalait devant nous dans tous ses détails. A l'œil nu, on voyait très nettement le Grand-Pont, et à l'aide de jumelles ordinaires, nous en avons compté les arcades.

Eh bien, le croiriez-vous? après avoir éprouvé des impressions aussi pures, aussi poétiques, et qui élevaient nos esprits bien au-dessus des choses de ce monde, nous avons mangé et bu là-haut comme de simples mortels!...

J'avais oublié de vous dire que nous comptions parmi nous trois maîtres d'hôtels, qui tous avaient garni leurs sacs d'excellentes choses. Aussi, vimes-nous s'étaler successivement sur le sommet du Mont-Tendre, des pâtés Forney, des langues salées, des volailles dodues, du foie de grive, un dessert délicieux, et que sais-je encore; le tout arrosé d'excellent Epesses, de Porto, de Malaga et de fine Champagne.

Comment résister à ce festin, avec un appétit aiguisé par trois fortes heures de montée?... Impossible.

Et je vous prie de croire que ce copieux pique-nique n'a point nui du tout aux sentiments que nous venions d'éprouver, au contraire; la nature paraissait encore plus belle. Le retour, qui s'est effectué par l'Abbaye, pour faire diversion, était vraiment délicieux. La Vallée-de-Joux, son lac et ses jolis villages, éclairés par le soleil couchant, offrait le paysage à la fois le plus riant et le plus doux qu'on puisse imaginer. Aussi, nous arrêtions-nous fort souvent pour l'admirer... Il est vrai qu'à côté de cela la hotte magique de M. Edgar Rochat faisait des prodiges. Avait-elle double ou triple fond? je l'ignore; mais le fait est que de nouvelles fio-

golade de bâtisses éparpillées dans la verdure, se dresse un clocher trapu, coiffé d'un toit d'ardoises qui menace ruine; à côté, séparé de l'église par le cimetière et un modeste jardin, clos de haies de cornouilles, le presbytère montre sa façade grise où grimpe une vigne dont les raisins ne mûrissent jamais.

La paroisse est fort pauvre; peu de prairies, peu de terres cultivées; les habitants gagnent maigrement leur vie en travaillant au bois. La forêt, où ils exercent le métier de bûcheron, leur donne à peu près le vivre et le couvert. Elle les alimente de tout: bois de chauffage et de charpente, huile de faines pour l'éclairage et la cuisine, panerées de champignons et de fruits sauvages pour le souper quotidien, lièvres et perdreaux pris au collet, pour les jours de gala. Séparés du monde par la ceinture isolante des bois, les gens de Vireloup sont très primitifs et vivent quasi en dehors de la ci-

les en sortaient à l'infini. C'était une vraie création.

C'est dans une de ces haltes que M. Rochat nous raconta ce fait assez curieux, à la vue des nombreux troupeaux qui paissaient autour de la Vallée. Les territoires du Pont et de l'Abbaye sont répartis de façon, que tel champ du territoire du Pont appartient à un propriétaire de l'Abbaye, et que tel autre qui se trouve sur le territoire de l'Abbaye appartient à un propriétaire du Pont. Aussi, pour éviter des réclamations et des tiraillements désagréables, ces deux localités décidèrent-elles de faire paître leur bétail en commun.

Malgré cela, les vaches de l'Abbaye ne se mélangent jamais à celles du Pont, et réciproquement. Chaque troupeau reste groupé, et l'on peut toujours voir entr'eux la ligne de démarcation bien tranchée qui les sépare.

De tout temps ce fait a été remarqué, et il est attesté par tous les vieillards de la contrée.

Chaque troupeau a ses habitudes, son langage, ses opinions auxquels il reste fidèle.

Voyez jusqu'où l'esprit de parti va se nicher!...

Je termine en conseillant à tous les amateurs de la belle nature, qui n'ont pas encore gravi le Mont-Tendre, de le faire dès le retour de la belle saison. C'est une course facile, charmante durant tout le trajet, et qui peut se faire en cinq heures, aller et retour, à partir du Pont.

Mais, croyez-moi, pour la faire dans des conditions réellement agréables, allez coucher la veille à l'hôtel de la *Truite*, et faites en sorte que le lendemain matin M. Edgar Rochat soit des vôtres. L. M.

vilisation. D'affreux chemins de traverse les relient seuls au chef-lieu; le piéton visite le village trois fois par semaine, y apportant quelques circulaires officielles pour la mairie ou la cure, et très rarement une lettre. Les nouvelles du dehors ne parviennent à Vireloup que de loin en loin, et si tardivement qu'elles ont déjà des airs de légende quand elles se répandent dans le village.

Un dimanche matin, vers la fin de l'été, emporté par l'attrait d'une herborisation en plein bois, je m'égarai dans ce massif forestier, et sur la pointe de dix heures, je tombai affamé à Vireloup. Le soleil d'août chauffait à blanc l'unique rue pierreuse et montante, et sous le braslement de cette chaleur, le hameau semblait dormir. Tous les logis étaient clos; devant les façades irrégulièrement alignées, quelques poules seules gloussaient discrètement en donnant de-ci et de-là des coups de bec affairés dans le

Samedi dernier, nous avons énuméré, d'après un auteur anglais, les diverses qualités d'une femme modèle, que nous rappelons en quelques mots : 1° Ressembler à l'escargot qui garde sa maison; mais ne pas lui ressembler en mettant sur son dos tout ce qu'elle possède; — 2° ressembler à l'écho qui ne parle que lorsqu'on l'interroge; mais sans cependant faire, comme l'écho, qui cherche à avoir toujours le dernier mot; 3° être exacte et régulière comme l'horloge de la ville, mais ne pas faire, comme l'horloge, assez de bruit pour être entendue de toute la ville.

Puis nous exprimions l'espoir que l'une ou l'autre de nos lectrices nous dirait, à son tour, ce que doit être un homme modèle.

Et voici ce que trois dames nous ont répondu :

Monsieur le rédacteur. Ressembler et ne point ressembler à un escargot, à un écho et à l'horloge de la ville, n'est pas un idéal auquel toute femme ne puisse aspirer, pourvu toutefois que son mari ne l'empêche pas de l'atteindre.

Premièrement, il pourrait se priver de temps en temps de quelques douceurs, et si bien garnir la garde-robe de Madame, que jamais, au grand jamais, son dos ne puisse supporter le poids de tous ses trésors. — Secondement, monsieur devrait toujours parler avec tant de bon sens, que son épouse ne puisse en aucune occasion ajouter quoi que ce soit. — Troisièmement, un mari qui souhaiterait une régularité et une exactitude parfaites, prêterait une oreille attentive, et cela où qu'il se trouve, à l'heure que frappe l'horloge de la ville. Peut-être alors n'entendrait-on plus de bruit chez lui, mais seulement des sons d'une si grande dou-

terreau des tas de fumier. Je cherchai en vain à découvrir au-dessus d'une porte le traditionnel bouchon de genévriers annonçant une auberge.

Partout des huis fermés et des croisées hermétiquement voilées de petits rideaux à carreaux rouges.

Non loin de l'église, d'où m'arrivait un bourdonnement de voix chantant à l'unisson, j'avisai enfin dans l'ombre d'un porche de grange une vieille femme pelotonnée sur une chaise et tournant un chapelet entre ses doigts. En m'approchant je vis qu'elle avait les jambes paralysées et je devinai qu'elle s'était fait porter là, à proximité des fenêtres entr'ouvertes du chœur, pour entendre de loin le chant des officiants et avoir sa part de grand'messe. Je m'excusai de la déranger et la priaï de m'indiquer une auberge.

— Il n'y a point d'auberge à Vireloup, me répondit-elle en déposant son chape-

teur, que son oreille ravie croirait ouïr le gazouillement des oiseaux ou le soupir des anges.

Votre abonnée,
M^{me} C. R., à B.

Monsieur. N'étant pas très au courant du français, je dois vous dire que j'ai toujours compris que l'homme modèle était celui qui portait col cassé, redingote, souliers pointus, et semblant de mouchoir sortant de la poche; mais que le *modèle des hommes* (et ils sont rares, ceux-là) est celui qui est indulgent, bon, aimable, doux, et surtout... qui est toujours à l'heure fixe pour dîner. J'ai dit.

Une vieille abonnée.

Monsieur le rédacteur. L'homme ne peut pas, comme les femmes, se mettre tout sur le dos, du moment qu'il le met dans son estomac. Et s'il n'a pas toujours le dernier mot, c'est souvent parce qu'il a la langue trop lourde pour le prononcer.

Un écrivain a dit : « Chaque peuple a le gouvernement qu'il mérite. » Ce proverbe peut parfaitement s'appliquer aux maris.

Mes respectueuses salutations.

Louise ***

Une vieille ordonnance bernoise sur les juréments et les imprécations, qui étaient sévèrement punis, se termine par cette curieuse disposition :

« Il y en a qui prétendent couvrir la faute du jurément par quelque changement de mot, et par l'addition ou diminution de quelque syllabe, croyant que quand ils ne prononcent pas le jurément tout entier et expressément, il n'y a nul risque, qu'ils ne font point mal et qu'ils n'ont pas juré. Mais comme ce ne sont que des

let dans son giron, à quoi bon ? il n'y passe point de voyageurs.

— Mais quand il en vient un, par hasard, où trouve-t-il à manger ?

— Ma foi, chez M. le Curé.

— Chez M. le Curé ?

— Oui, c'est là que descendent les forestiers et l'agent voyer, quand ils passent dans le pays.

Seulement, il vous faudra attendre que la messe soit finie...

Il ne me restait rien de mieux à faire que d'assister à la grand'messe, et j'entraï dans l'église.

Dès que j'eus poussé la porte, je compris pourquoi le village m'avait semblé si désert.

La nef étroite, aux piliers bas et verdis, était bourrée de fidèles. Toute la population s'y trouvait entassée : les femmes, en coiffe violette bordée de tulle noir, occupaient les bancs; les hommes, en blouse, se tenaient debout dans les

interprétations et des excuses vaines, qui doivent être réputées pour le jurément même puisqu'il est écrit : *Que votre parole soit oui, oui, non, non, car ce qui est par dessus est du malin*; nous défendons tous ces discours tournés et déguisés, et voulons que ceux qui les ont prononcés soient considérés comme s'ils avaient effectivement fait le jurément, et qu'ils subissent les mêmes peines. »

Ainsi donc, suivant cette ordonnance, il n'aurait pas été permis de se servir des expressions suivantes : *Que diante fais-tu là ? Va te faire fiche ! Nom d'une pipe ! Sapristi ! Mille bombes ! Nom d'un nom ! etc., etc.*

Le salut militaire en Allemagne. — On sait comme les Allemands sont rigoureux pour tout ce qui concerne les marques de respect dans le service militaire. En France, quand une troupe sans armes rencontre un officier, le sous-officier qui la conduit salue seul; en Allemagne, il en est de même, mais, en outre, six pas avant de croiser le supérieur, le chef du détachement profère un commandement et les hommes, tout en continuant leur marche, tournent la tête du côté de l'officier et gardent cette position jusqu'à ce qu'un second commandement, donné à six pas en arrière, leur permette de reprendre la position normale.

Pour éviter toutes difficultés à ce sujet, les jeunes soldats, pendant le premier mois de leur arrivée au corps, ne sortent jamais seuls. Le dimanche, quand ils ont leur tenue de ville, et aux autres heures de liberté, pendant toute cette période, ils ne sortent qu'en groupes de dix ou douze.

Conduits par un sous-officier ou un premier soldat, ils vont visiter

bas-côtés; les notables, en habit-veste, se pavanaient au banc d'œuvre; les enfants s'alignaient sur les marches du chœur; les filles à gauche, les garçons à droite.

Un rayon de soleil, glissant par les vitraux crevés de l'abside, traversait obliquement la nef et faisait saillir des figures tannées par le grand air, des mains calleuses durcies par le maniement de la cognée. Le continu contact avec les arbres de la forêt donnait à toute cette population quelque chose de la physiologie neuve et rigide des hêtres et des chênes au milieu desquels elle vivait familièrement.

Les femmes, aux lèvres entr'ouvertes, aux mains jointes, avaient des attitudes de statues de bois; les hommes, immobiles, les bras inertes, l'œil endormi, gardaient quelque chose de la somnolente impassibilité de la futaie.

(A suivre).